

Avenant n°1

CONVENTION n° M3 2022 15057 CN

ENTRE

TISSEO INGENIERIE

ET

IELO-LIAZO SERVICES

**POUR LES ETUDES ET TRAVAUX DE MAINTIEN DE L'INTEGRITE DES
RESEAUX ET OUVRAGES ASSOCIES**

**DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE LA LIGNE C DE METRO DE
L' AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Entre :

TISSEO INGENIERIE (Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine), SPL au capital social de 3 075 300 €, dont le siège est situé 21 boulevard de la Marquette à Toulouse, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-François LACROUX, agissant au nom et pour le compte de Tisséo Collectivités par convention de mandat en date du 17 novembre 2017, dans le cadre de la réalisation de l'opération de la 3ème ligne du métro de l'agglomération toulousaine.

Et désignée ci-après par « **Tisséo Ingénierie** »

d'une part ;

Et :

IELO-LIAZO SERVICES, Société par actions simplifiée au capital de 58 512 euros, dont le siège social se situe 50 Ter rue de Malte - 75011 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 517 541 983, représentée par Arthur Fernandez, en sa qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes,

Et désignée ci-après par « **IELO** » d'autre part ;

Étant préalablement exposé que :

- Tisséo Collectivités a confié à Tisséo Ingénierie par convention de mandat en date du 17 novembre 2017, la réalisation de l'opération de la 3ème ligne du métro de l'agglomération toulousaine.
- La réalisation de l'infrastructure et des aménagements liés à cette opération nécessite notamment qu'il soit procédé à la modification ou au déplacement de réseaux et ouvrages de télécommunication le long du tracé de cette ligne afin de maintenir leur fonctionnement et leur intégrité structurelle et de les rendre compatibles avec les ouvrages du métro. Ces prestations seront plus communément appelées « déviations de réseaux » dans la suite du texte.
Dès lors que IELO dispose dans ces infrastructures de câbles / fibres optiques lui appartenant, la société devra les déposer des conduites existantes pour les reposer dans le génie civil nouvellement créé. Ces prestations seront plus communément appelées « recâblage » dans la suite du texte.
- Tisséo Ingénierie et IELO ont souhaité que soit établie une convention fixant les modalités pratiques, techniques et financières de réalisation des études et des travaux de recâblage. Cet accord a fait l'objet d'une convention initiale M3 2022 15057 CN approuvée au Comité Syndical du 13 avril 2022.
- L'annexe 1 de la convention suscitée permettait d'établir un listing des sites concernés par ces déviations de réseaux et un montant global de prestation estimé à 19 000,00 € HT.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET

Dans le cadre de l'avancée des études, il s'avère que le périmètre et les estimations des interventions de IELO doivent être revus.

En effet, les modifications de conception de certains ouvrages en phase EXE, particulièrement l'emplacement du puits dénommé GAD SUD, ont conduit Tisséo Ingénierie à solliciter le concessionnaire sur un périmètre élargi par rapport aux hypothèses d'origine.

ARTICLE 2 - MODIFICATION DE LA LISTE DES OUVRAGES

La liste des ouvrages intègre désormais les modifications de câblage à réaliser au droit du puits GAD SUD. Cet ouvrage, prévu initialement contre l'A621, a été déplacé plus au sud, ce qui engendre deux nouvelles phases de travaux pour IELO :

- Une phase provisoire qui replace le réseau de télécommunication sur l'accotement de l'autoroute et qui permet la réalisation des travaux de génie civil
- Une phase définitive, prévue à horizon 2026, qui permettra de repositionner le réseau dans des infrastructures pérennes dès la fin des travaux de génie civil de ce puits.

ARTICLE 3 – ESTIMATIONS FINANCIERES DES NOUVELLES INTERVENTIONS

Ces deux interventions ont donc été estimées et font l'objet du présent avenant :

- ⇒ Phase provisoire : 2 295,81 € HT
- ⇒ Phase définitive : 2 295,81 € HT

Ces estimations sont reflétées dans les devis annexés au présent avenant.

ARTICLE 4 – MODIFICATION DE L'ESTIMATION GLOBALE

Le montant total des prestations, estimé à 19 000,00 € HT dans l'annexe 1 de la convention initiale, doit donc être revu pour y ajouter les estimations des nouvelles interventions.

Par conséquent, le montant total des prestations après signature de l'avenant n°1 est porté à 23 591,62 € HT, soit une augmentation de 4 591,62 € HT.

En cas de coûts supplémentaires pour IELO identifiés postérieurement à la signature des présentes, les parties se réuniront pour les intégrer par voie d'avenant.

ARTICLE 5 – MODALITES DE REMBOURSEMENT PAR TISSEO INGENIERIE

Les modalités de remboursement des travaux pris en charge par Tisséo Ingénierie restent inchangées et conformes à l'article 8 de la convention initiale.

ARTICLE 6 – DISPOSITIONS DIVERSES

En cas de contradiction entre les dispositions du présent avenant et celles de la convention initiale, les dispositions du présent avenant prévaudront.

Toutes les autres dispositions de la convention initiale non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

ARTICLE 7 – ACCEPTATION

Les parties reconnaissent avoir lu et accepté toutes les dispositions de la présente convention.

Fait à Paris, le 15 mai 2024 | 16:41 CEST

En deux (2) exemplaires originaux,

Pour Tisséo Ingénierie

Pour IELO

Monsieur Jean-François LACROUX
Directeur Général
(1)

Monsieur Arthur FERNANDEZ
Président
(1)

DocuSigned by:
Arthur Fernandez
874F436295BA485...

ANNEXEDevis phase provisoire :

		Devis : PGI202313 Paris : le 07/11/2023																																
IELO-LIAZO SERVICES 50 Ter Rue de Malte 75011 PARIS Téléphone : 0182288285 Email : claire.wanounou@iello.net Contacts : 06.01.38.91.68	TISSEO INGENIERIE 21 boulevard de la Marquette 31000 TOULOUSE Contacts : Julien.Andrieux@tisseo-ingenierie.fr																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Designation ref</th> <th style="text-align: right;">P.U.HT</th> <th style="text-align: right;">Qté</th> <th style="text-align: right;">TOTAL HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coût fourniture de matériels</td> <td style="text-align: right;">1 007,89 €</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> <td style="text-align: right;">1 007,89 €</td> </tr> <tr> <td>Coût de transport</td> <td style="text-align: right;">6,41 €</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> <td style="text-align: right;">6,41 €</td> </tr> <tr> <td>coût salarial d'intervention</td> <td style="text-align: right;">1 008,16 €</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> <td style="text-align: right;">1 008,16 €</td> </tr> <tr> <td>Frais gestion</td> <td style="text-align: right;">273,35 €</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> <td style="text-align: right;">273,35 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">Total HT</td> <td style="text-align: right;">2 295,81 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">Total TVA 20%</td> <td style="text-align: right;">459,16 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">Total TTC</td> <td style="text-align: right;">2 754,97 €</td> </tr> </tbody> </table>			Designation ref	P.U.HT	Qté	TOTAL HT	Coût fourniture de matériels	1 007,89 €	1,00	1 007,89 €	Coût de transport	6,41 €	1,00	6,41 €	coût salarial d'intervention	1 008,16 €	1,00	1 008,16 €	Frais gestion	273,35 €	1,00	273,35 €			Total HT	2 295,81 €			Total TVA 20%	459,16 €			Total TTC	2 754,97 €
Designation ref	P.U.HT	Qté	TOTAL HT																															
Coût fourniture de matériels	1 007,89 €	1,00	1 007,89 €																															
Coût de transport	6,41 €	1,00	6,41 €																															
coût salarial d'intervention	1 008,16 €	1,00	1 008,16 €																															
Frais gestion	273,35 €	1,00	273,35 €																															
		Total HT	2 295,81 €																															
		Total TVA 20%	459,16 €																															
		Total TTC	2 754,97 €																															

IELO-LIAZO SERVICES
 SAS au CAPITAL de 58512€
 50 Ter rue de Malte
 517 541 983 RCS PARIS
 Tél: 01.82.28.82.82



Devis phase définitive :



Devis : PGI202315

Paris : le
15/03/2024

IELO-LIAZO SERVICES

50 Ter Rue de Malte 75011 PARIS

Téléphone : 0182288285

Email : claire.wanounou@iello.net

Contacts : 06.01.38.91.68

TISSEO INGENIERIE

21 boulevard de la Marquette

31000 TOULOUSE

Contacts : Julien.Andrieux@tisseo-ingenierie.fr

Designation ref : DATURAS V3_Projet définitif 2026			
	P.U.HT	Qté	TOTAL HT
Coût fourniture de matériels	1 007,89 €	1,00	1 007,89 €
Coût de transport	6,41 €	1,00	6,41 €
coût salarial d'intervention	1 008,16 €	1,00	1 008,16 €
Frais gestion	273,35 €	1,00	273,35 €
		Total HT	2 295,81 €
		Total TVA 20%	459,16 €
		Total TTC	2 754,97 €